

149^e Session de l'Union interparlementaire,
Genève, 14-17.10.24

Intervention de la Délégation suisse dans le débat général

Madame la Présidente [à adapter selon qui préside],

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents de
Parlement,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires, chères et chers
Collègues,

Mesdames et Messieurs,

Au nom de la Délégation suisse à l'Union interparlementaire, je tiens tout d'abord à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées dans la bonne organisation de cette 149^e session et vous dire tout le plaisir que nous avons de vous avoir une fois de plus en Suisse, ici à Genève. Genève, symbole de la coopération internationale et du dialogue en faveur d'un monde pacifique et durable.

Nous saluons le thème retenu pour notre session : « Exploiter la science, la technologie et l'innovation (STI) pour un avenir plus pacifique et durable ». La science, la technologie et l'innovation sont en effet des leviers essentiels pour un avenir durable.

La Suisse, reconnue mondialement pour son expertise en innovation, a fait justement de l'innovation un pilier de sa politique de développement. Grâce à nos centres de recherche tels que les écoles polytechniques de Lausanne et de Zurich et nos Universités, nous travaillons pour que la technologie améliore la vie de chacun, tout en respectant les droits humains.

Un exemple récent est le Swiss National AI Institute, un projet ambitieux visant à positionner la Suisse en tant que leader mondial de l'intelligence artificielle, avec un accent particulier sur l'éthique et la transparence.

En matière d'intelligence artificielle, nous reconnaissons les défis posés, notamment en matière de protection des données et de régulation. Toutefois, nous croyons fermement que ces technologies, lorsqu'elles sont encadrées, sont des vecteurs de progrès. Mais comme déjà mentionné, nous veillons à ce que l'innovation ne se fasse jamais au détriment des droits fondamentaux. En tant que parlementaires, nous considérons que nous devons veiller à ce que l'humain reste au centre de ces développements et que la technologie renforce nos démocraties.

A ce titre, la question des reconversions professionnelles liées aux nouvelles technologies est importante, dans le but encore une fois de mettre l'Humain au centre des progrès scientifiques. En Suisse, nous y portons une attention particulière et agissons notamment grâce à notre système de formation duale et à un soutien accru aux formations continues, permettant ainsi des reconversions professionnelles adaptées aux nouvelles réalités du marché de l'emploi, conformément à l'ODD 8 sur le travail décent.

Permettez-moi encore de saluer et mettre en valeur notre UIP et ses actions. La **Charte sur l'éthique de la science et de la technologie de l'UIP**, qui sera adoptée cette semaine à la fin des travaux de cette assemblée, est un bel exemple de ce que peut produire notre organisation afin d'aider les parlements nationaux dans leur réflexion législative.

C'est un outil supplémentaire qui s'ajoute aux normes internationales. Je pense notamment au règlement de l'UE sur l'intelligence artificielle ou la nouvelle convention-cadre du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle, qui a été signée le mois dernier à Vilnius. Mon collègue Christian Lohr s'est d'ailleurs déjà exprimé à ce sujet dans le cadre des travaux de notre Comité permanent de la Démocratie et des Droits de l'Homme.

Pour mémoire, ces règles et conventions visent à encadrer l'utilisation de l'IA de manière à protéger les droits humains, la démocratie et l'État de droit. Elles encouragent l'utilisation éthique et responsable des technologies d'IA, tout en imposant des règles sur la transparence, la supervision humaine et la non-discrimination. Ces textes cherchent également à prévenir les risques liés aux abus potentiels de ces technologies et à assurer une protection contre la surveillance abusive ou les violations de la vie privée.

Chères et chers Collègues, nous sommes d'ailleurs directement confrontés à ces questions dans notre activité et travail de Parlementaires. Comment intégrons-nous le fait que de plus en plus de collègues préparent leurs propositions parlementaires au moyen de chatgpt ou autres logiciels similaires ? Comment pouvons-nous améliorer nos capacités et notre travail parlementaire, notamment dans des parlements multilingues et multiculturels comme celui que nous connaissons en Suisse, grâce aux logiciels de traduction ?

Mais en même temps, comment assurer les protections indispensables en regard de la protection des données et la non sur-dépendance à la technologie ! Telles sont des questions fondamentales qui nous obligent à proposer et mettre en place des réponses coordonnées et adaptées. Mais des réponses qui ne doivent pas bloquer l'innovation, bien au contraire ! Des réponses qui doivent encourager une innovation responsable !

Permettez-moi encore de vous signaler que la **diplomatie scientifique** est l'un des nouveaux axes forts de la Confédération suisse. Ainsi à l'ONU, la Suisse est intervenue pour que le Conseil de sécurité reste engagé sur la science. Ici, à Genève, une fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator (GSDA) a été mise en place depuis 2019 et vient d'être confirmée après le succès de la phase pilote. Autre exemple : le 11 octobre 2024, un « portail d'anticipation » a été mis à disposition.

Avec plus de 40 ONG, la Genève internationale est vraiment un pôle de la diplomatie scientifique. Elle rassemble les intérêts du monde dans un écosystème unique. Souvent décrite comme la «salle des machines» de la politique internationale, elle est un centre de compétences de la coopération internationale. Avec la création du CERN en 1954, mais aussi notamment de l'Open Quantum Institute ou le travail mené par l'Organisation mondiale de la santé et l'Union internationale des télécommunications qui utilisent les preuves scientifiques pour atteindre leurs objectifs, Genève est bien devenu un pôle de la diplomatie scientifique.

Chères et Chers Collègues, face aux défis globaux, nous devons répondre collectivement. Il est crucial de veiller à ce que la régulation des nouvelles technologies respecte les droits fondamentaux et anticipe les dérives potentielles. L'UIP, à travers son Centre pour l'innovation, a un rôle clé à jouer dans ce processus.

En conclusion, je souhaite rappeler que la science et la technologie doivent être des instruments que nous maîtrisons pour construire un avenir plus juste et durable. La Suisse est prête à partager son expertise et à collaborer avec tous les pays pour faire en sorte que nos actions servent la paix, la prospérité et le bien-être de toutes et tous.

Je vous remercie de votre attention.

Laurent Wehrli, Conseiller national, Parlement Suisse